

## Prime exceptionnelle : vraie reconnaissance des efforts de tous les agents ?

Pour donner suite aux divers mouvements sociaux et au travail d'alerte mené par la CGT, l'autorité territoriale a – enfin – décidé d'accorder une prime exceptionnelle à l'ensemble des agents du Muretain Agglo afin de les féliciter pour le travail réalisé depuis la fusion.

Demandée depuis 2017, nous ne pouvons bien entendu qu'être satisfaits de cette décision, qui portera sur l'ensemble des agents pour une enveloppe de 260 000€.

### **MAIS...**

**L'attribution de cette prime exceptionnelle est du pur mépris social.** Nous ne pouvons que nous indigner de cette décision de pénaliser les agents ayant eu des absences (arrêts maladie, accidents de travail, événements familiaux ou longues maladies,...) lors de cette année 2019. Seules les absences pour congé maternité en sont exclues.

Les règles d'attribution sont annoncées une fois l'année écoulée. Trouvez-vous cela normal ?

**L'attribution de cette prime exceptionnelle est le témoin de la manière dont travaille l'autorité territoriale**, cette dernière s'y prenant au dernier moment pour improviser cette prime et qui nous place dos au mur face aux exigences légales comme de calendrier.

Nous tenons à déplorer toute absence de débat et de discussion sur les conditions d'octroi de la prime. Son attitude génère un climat social de crainte « *pas un mot au risque de tout faire annuler par votre faute* » et nous laissant ainsi aucune marge de manœuvre face au « fait du prince ».

**L'attribution de cette prime exceptionnelle est un non-sens** : elle récompense la présence et non le travail.

L'exercice d'une mission de service public reste un choix guidé par le partage de valeurs fortes et une volonté de se mettre avant tout au service des autres. Où est la reconnaissance de nos élus communautaires de l'engagement des agents publics pour garantir des services publics efficaces aux administrés ?

**L'attribution de cette prime exceptionnelle nous fait nous dresser contre sa philosophie** : pour la CGT, le système des primes renforce l'arbitraire, justifie les discriminations et va à l'encontre des valeurs de transparence, d'équité et de neutralité. L'intérêt général et la qualité des services publics passent par une revalorisation de nos salaires et non par une « prime de charité ». Notre dignité n'est pas à vendre !

**L'attribution de cette prime exceptionnelle à quelques mois des élections municipales ne nous laisse pas dupes** des intentions réelles qui se trament derrière. Notre bulletin de vote n'est pas à vendre !

**La CGT revendique l'attribution de cette prime pour tous et sans conditions.**

**La CGT revendique le dégel du point d'indice et l'harmonisation et la revalorisation des régimes indemnitaires du Muretain Agglo.**